

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE 2 ATTIGNY

1919 - 1923

3E79 1 - 11

[Voir dans la série E les minutes provenant
des archives des tribunaux : E802]

Établi par Emmanuel BAUDART, rédacteur territorial et
Clotilde CARNELET, adjoint administratif

Sous la direction de Irène PERRIN TOININ, chargée d'études documentaires

Charleville-Mézières

2025

Présentation générale du fonds

Identification :

Référence	3E79 1 - 11
Intitulé	Archives notariales de l'étude 2 Attigny
Dates extrêmes globales	1919-1923
Niveau de description	Sous-fonds
Importance matérielle	11 articles ; 1,26 mètre linéaire ; 10 boîtes.

Contexte :

Nom du producteur	ETUDE 2 ATTIGNY
Histoire administrative du producteur	Sans objet
Historique de la conservation des documents	Les minutes étaient conservées dans un bâtiment annexe de l'étude d'Attigny, sans chauffage et sans protection depuis plusieurs années.
Modalités et date d'entrée	Ces archives ont été versées par Maître Damien DELEGRANGE, notaire à Attigny, le 17 octobre 2024.

Contenu et structure :

Présentation du contenu	MINUTE NOTARIALE
Tris, éliminations réalisées	Sans objet
Accroissements	Sans objet
Mode de classement	La cotation des archives notariales s'effectue conformément aux dispositions de la circulaire AD 58-12 du 12 mai 1958, rappelées dans la circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998 portant cadre de classement des Archives départementales : «Les minutes notariales, qui constituent une des sous-séries de la série E, sont groupées par étude, chaque étude portant un numéro d'ordre individuel ; chaque liasse ou registre reçoit ensuite un numéro d'ordre individuel».

Conditions d'accès et d'utilisation :

Conditions d'accès	Ces documents sont des archives publiques. À ce titre leur communicabilité est régie par le Code du patrimoine (art. L. 213-1 à L. 213-8).
--------------------	--

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE 2 ATTIGNY

Conditions de reproduction et de réutilisation	Les conditions de reproduction et de réutilisation sont régies par le règlement de la salle de lecture des Archives départementales des Ardennes et par la licence ouverte votée par le Conseil départemental.
Langue et écriture des documents	Français.
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques	Sans objet
Instruments de recherche	Sans objet

Sources complémentaires :

Existence et lieu de conservation des originaux	Sans objet
Existence et lieu de conservation de copies	Sans objet
Sources complémentaires dans le service des archives et hors service	<ul style="list-style-type: none">- Série E : minutes notariales provenant des archives des tribunaux où elles avaient été déposées avant la Révolution,- L 1249 : administrations et tribunaux de l'époque révolutionnaire : notaires (tableaux nominatifs, circulaires, correspondances) (1791-an IX),- Séries 3Q et 4Q : enregistrement et hypothèques,- Sous-série 8U/NOT : officiers publics et ministériels.
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none">-PER B 7 : Le Gnomon. Revue internationale d'histoire du notariat depuis 1988,-INOCTAVO/GEN 179 : MOREAU, Alain, Le notaire dans la société française d'hier à demain, coll. Mieux connaître, Economica, Paris, 1999,-INOCTAVO/GEN 296 : DE MONTJOUVENT, Philippe, Dépouiller les archives de notaires, coll. Autrement généalogie, éd. Autrement, Paris, 2004,-INOCTAVO/GEN 33 : POISSON, Jean-Paul, Notaires et société : travaux d'histoire et de sociologie notariales (Tome II), Economica, Paris, 1990,-INOCTAVO/GEN 824 : Sous la direction de ETIENNE, Geneviève et LIMON-BONNET, Marie-Françoise, Les archives notariales : manuel pratique et juridique, coll. Manuels et guides pratiques, Service interministériel des Archives de France/Documentation française, Paris, 2013.

Contrôle de la description :

Notes de l'archiviste	Emmanuel BAUDART
Règles ou conventions	Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G) publiée par le Conseil international des archives en 1994, 2e édition en 1999.
Date de la notice	26/08/2025

ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE 2 ATTIGNY

3E79 1 - 11	Maître PONCELET Louis Charles Joseph. Minutes.	19 avril 1919-4 octobre 1923
3E79 1		19 avril-31 décembre 1919
3E79 2		janvier-mai 1920
3E79 3		juin-décembre 1920
3E79 4		janvier-juin 1921
3E79 5		juillet-décembre 1921
3E79 6		janvier-juin 1922
3E79 7		juillet-octobre 1922
3E79 8		novembre-décembre 1922
3E79 9		janvier-février 1923
3E79 10		mars-août 1923
3E79 11	[Étude supprimée le 4 octobre 1923 ; Maître PONCELET reprend une activité de notaire à Attigny à compter du 30 octobre 1925 (voir étude 1)]. septembre-octobre 1923	